

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00929

Numéro SIREN : 341 420 081

Nom ou dénomination : MILE

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2018 sous le numéro de dépôt 12100

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS MILE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise Z.I. MARTICOT 33610 CESTAS Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 34142008100026 Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		N-1		
				13 11 22 01 71		13 11 22 01 61		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	215 717	AG	178 336	37 380	57 548	
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	26 834	AK	15 978	10 856	4 759	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 018 999	AU	1 340 170	678 828	588 391	
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations		CU		CV				
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD	119	BE	119		119	
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	2 172	BI	2 172		2 033	
TOTAL (II)		BJ	2 263 840	BK	1 534 485	729 355	652 849	
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
	Marchandises	BT	145 798	BU	14 109	131 688	259 294	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 104	BW		1 104	4 808	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	997 176	BY	12 913	984 262	650 482	
	Autres créances (3)	BZ	21 081	CA		21 081	21 361	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
DIVERS: CREANCES	Disponibilités	CF	714 303	CG		714 303	770 425	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	117 982	CI		117 982	96 675	
	TOTAL (III)	CJ	1 997 444	CK	27 023	1 970 422	1 803 046	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 261 284	IA	1 561 508	2 699 777	2 455 895		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	21 943	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux

19-JUIL-2018

Sous le N° 12100

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS MILE		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500...000.....)	DA	500 000	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	400 233	355 121	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	477 269	365 111	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 427 502	1 270 233	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	240 181	221 056	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	240 181	221 056	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	33 333	100 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	166 675	112 178	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	395 130	489 164	
	Dettes fiscales et sociales	DY	435 293	253 768	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	1 662	9 497		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 032 093	964 607		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 699 777	2 455 895	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 032 093	864 607		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS MILE		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	9 562 965	FB		FC	9 562 965	8 680 601	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	2 460 665	FH	3 174	FI	2 463 839	2 228 355
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 023 630	FK	3 174	FL	12 026 804	10 908 956	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	170 555	143 040	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	29	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 198 361	11 052 025
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 489 177	7 858 570	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	135 368	6 352	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	183	4 700	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	913 116	922 157	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	52 563	51 470	
	Salaires et traitements*					FY	900 962	708 518	
	Charges sociales (10)					FZ	327 073	261 828	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	475 290	435 716
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	13 008	32 991
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	170 456	204 071	
	Autres charges (12)					GE	19 286	21 269	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 496 481	10 507 642	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	701 880	544 383	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	325	375	
Total des produits financiers (V)						GP	325	375	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 156	1 951	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 156	1 951	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(831)	(1 576)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	701 049	542 807	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS MILE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	797	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	56 551	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	57 348	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	60	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	44 871	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	44 931	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	12 417	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	236 196	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 256 034	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 778 764	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	477 269	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	44 571	56 551		
REGUL COTISATIONS SOCIALES	60			
REGULARISATIONS DIVERSES		797		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE BILAN AU 31.12.2017

Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31.12.2017 dont le total est de 2 699 777 €

et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total est de 12 256 034 € et dégageant un bénéfice de 477 269 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017

1° - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif.

2° - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a continué d'appliquer le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ainsi que le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs. L'application de ces deux règlements est sans impact sur les états financiers 2012.

3° - NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Le montant des investissements de l'exercice est de 626 066 € (contre 520 691 € en 2016) dont matériels informatiques pour 599 654 €.

Le montant des cessions d'immobilisations ou mises hors service est de 263 907 €.

AMORTISSEMENTS : Le matériel informatique loué est amorti ainsi :

- MATERIEL NEUF : 3 ans en dégressif.
- MATERIEL 2^{ème} MAIN : 2 ans en linéaire.

STOCK : Ce poste comprend du matériel 2° main pour 37 107 € et du matériel neuf dont la location débute le 01/01/2018 pour 108 691 €, du matériel neuf destiné à être revendu -0 €

PRODUITS D'EXPLOITATION :

Sur un total de 12 198 361 €, à noter que 265 716 € correspond à de la location adossée.

CHARGES D'EXPLOITATION

Sur un total de 11 496 481 €, à noter que 269 203 € correspond à la redevance de location adossé.

PRODUITS EXCEPTIONNELS : Ce poste comprend :

- le prix de vente de matériels précédemment loués pour 57 348 €
- (à noter que des ventes de ce type interviennent tous les ans)

CHARGES EXCEPTIONNELLES :

- la valeur nette comptable du matériel vendu ci-dessus 44 931 €
- La valeur de matériel remplacé volé : 0 €

DETTES : toutes sont à moins d'un an, ce poste se répartit ainsi :

- dettes fournisseurs : 274 798 €
- factures à recevoir : 120 333 €
- congés payés : 25 986 €
- charges sur congés payés : 10 394 €

CREANCES :

Toutes sont à moins d'un an à l'exception de créances douteuses pour 21 943 € et d'un dépôt de garantie de 2 172 €.

Sur un total de 984 262 €, à noter que 801 482 € sont dus par des organismes bancaires et ont été réglés début 2018.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles s'élèvent à 117 982 € dont :

- Assurances 2018 : 24 281 €
- Factures distributeurs reçus en 2017 pour contrats 2018 : 68 007 €
- Loyer 2018 : 1 728 €
- Documentation 2018 : 3 569 €
- Chèques déjeuners 2018: 6 400 €
- Salon 2018: 13 035 €
- Service extérieur 2018: 962 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils s'élèvent à 0 €.

PROVISION POUR RQUES

Une provision de 240 181 € est passée pour couvrir les garanties données sur les ventes de matériels d'occasion, les sinistres courants affectant les matériels loués et les risques d'impayés sur des contrats portés dans nos livres.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	2 172		2 172
Clients douteux ou litigieux	21 943		21 943
Autres créances clients	975 233	975 233	
Personnel et comptes rattachés	3 250	3 250	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8	8	
Impôts sur les bénéfices			
Autres impôts et taxes	150	150	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 673	17 673	
Divers			
Charges constatées d'avance	117 982	117 982	
Groupe et associés			
TOTAUX	1 138 411	1 114 296	24 115
Etat des Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes	33 333	33 333	
Fournisseurs et comptes rattachés	395 130	395 130	
Personnel et comptes rattachés	268 368	268 368	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	135 747	135 747	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 940	19 940	
Autres impôts, taxes et assimilés	7 636	7 636	
Groupe et associés	170 276	170 276	
Produits constatés d'avance			
Autres dettes	1 662	1 662	
TOTAUX	1 032 092	1 032 092	

4° - ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1° ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES :

4.1.1 ENGAGEMENTS NE FIGURANT PAS AU BILAN

MILE s'est engagée auprès d'organismes de refinancement à racheter du matériel informatique à l'issue de la période initiale de location pour 268 562 €

MILE s'est engagée auprès d'organismes de refinancement à louer des équipements pour 254 204 € correspondant aux engagements reçus de 252 539 € en 4.2° ci-après.

MILE s'est engagée auprès d'organismes de location longue durée de véhicules d'entreprise, à louer les véhicules pour un montant total de loyers de 52 593 €.

4.1.2° ENGAGEMENTS FIGURANT AU BILAN : NEANT

4.2° ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS :

- Engagements reçus des clients : montant des sommes dues par les clients pour des contrats de location autofinancés ou adossés

	Autofinancés	Adossés (location)
2018	1 182 195 €	104 124 €
2019	368 061 €	79 283 €
2020	142 934 €	39 777 €
2021	25 464 €	17 292 €
2022	8 596 €	12 063 €
TOTAL	1 727 250 €	252 539 €

4.3.° ENGAGEMENTS RECIPROQUES :

Facilité de caisse par la BNP : 100 000 €

5° CAPITAL SOCIAL

Il est composé de 4 000 actions de valeur nominale 125 € entièrement libérées.

6° EFFECTIF

L'effectif au 31/12/2017 est de 16 personnes dont 7 employés (1 à temps partiel) et 9 cadres (2 à temps partiel).

6.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE D'INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE

Dans le cadre légal et réglementaire de l'article L123-13 du code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière de départ à la retraite ne constitue pas de provision.

Le montant des droits acquis par les salariés de l'entreprise au 31/12/2016 s'élève à 93 876 €

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2017

MILE S.A.S au capital de 500.000 €, RCS Bordeaux 341 420 081 00026

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2017, ainsi que les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation lors de l'AG annuelle.

Pour votre information, nous vous avons adressé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, et nous avons tenu à votre disposition dans les délais impartis les autres documents prévus par la réglementation en vigueur.

Les comptes et le bilan que nous vous soumettons ont été établis selon les mêmes méthodes d'évaluation que l'année précédente.

I / MARCHÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE 2017

Au cours de l'exercice, notre chiffre d'affaires a atteint le montant de 12 026 804 € HT.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 11 496 481 € dont dotations aux amortissements pour un montant de 475 290 €.

Le résultat d'exploitation est de 701 880 €, le résultat courant avant impôts de 701 049 €.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de 477 269 €.

II / ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE JUSQU'À AUJOURD'HUI

Néant

III / EXERCICE EN COURS / PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives pour 2018 sont une légère croissance du CA et une très légère baisse des ratios de rentabilité par rapport à l'exercice 2017.

IV / PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter et de répartir comme suit le bénéfice net comptable de 477 269 € :

- 157 269 € en report à nouveau dont le solde passerait de 400 233 à 557 502 €,
- 320 000 € en dividendes.

V / RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX :

M. Arnaud ROUILLIER ne détient pas d'action.

VI / RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2013	2014	2015	2016	2017
Capital en fin d'exercice	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €
Nombre d'actions	4000	4000	4000	4000	4000
Total produits	10 356 132 €	10 503 092 €	10 981 729	11 052 025 €	12 198 361 €
Résultat avant IS	432 014 €	519 521 €	520 887 €	551 853 €	713 465 €
IS	140 291 €	166 805 €	160 952 €	186 742 €	236 196 €
Résultat après IS	291 723 €	352 716 €	359 935 €	365 111 €	477 269 €
RN / Produits	2.82 %	3.36 %	3.28%	3,30%	3,91%
Effectif en fin d'exercice	16	15	13	14	16

VII / DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il y a eu distributions de dividendes faites au cours des 3 derniers exercices :

2015 : 280 000 €

2016 : 280 000 €

2017 : 320 000 €

VIII / VENTILATION DU COMPTE FOURNISSEUR PAR ECHEANCES

Le compte fournisseur s'élève au 31/12/2015 à 758 629 €, au 31/12/2016 à 374 475 € et au 31/12/2017 à 274 797 €.

Ventilation par échéances :

Années	Règlements à moins de 15 jours	Règlements à moins de 30 jours	Règlements à moins de 45 jours	Règlements à moins de 60 jours	Règlements à plus de 60 jours
2014	122 966 €	139 753 €	54 406 €	15 568 €	37 317 €
2015	499 784 €	20 325 €	69 667 €	86 485 €	82 369 €
2016	83 069 €	71 358 €	37 785 €	103 941 €	78 322 €
2017	19 412 €	180 559 €	28 260 €	12 439 €	34 127 €

IX / RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

Les résolutions que nous proposons correspondent à nos propositions.

Nos espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion.

Le Président

PROJETS DE RESOLUTIONS

1ère RESOLUTION : approbation des comptes 2017 et quitus au Président

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, les explications fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du conseil et les comptes de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait. Elle donne quitus de leur mandat, pour cet exercice au Président.

2ème RESOLUTION : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice de 477 269 € comme suit :

320 000 € versés en dividendes soit 80 € par action,

157 269 € en report à nouveau. Le compte report à nouveau passera donc de 400 233 € à 557 502 €.

MILE
S.A.S. au capital de 500 000€
SIEGE SOCIAL : ZI Marticot 33610 CESTAS
RCS Bordeaux 341 420 081

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le treize juin, à quatorze heures, les actionnaires de la société MILE, S.A.S. au capital de 500 000 €, dont le siège social est sis ZI Marticot, à Cestas (33610), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 341 420 081, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège de la Société, sur convocation du Président.

Il a été établie une feuille de présence qui a été émargée, à leur entrée en séance, par chaque membre de l'assemblée, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Arnaud ROUILLIER, Président, préside l'Assemblée.

Le cabinet Laurent GARCIA, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent.

Le Président déclare que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le tiers des actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la copie des lettres de convocation adressées aux Commissaires aux comptes,
- la feuille de présence à l'assemblée, les pouvoirs des actionnaires représentés, la liste des actionnaires,
- l'inventaire de l'actif et du passif au 31/12/2016
- les comptes annuels (bilan, compte de résultats)
- le rapport établi par le Président,
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice.

Le Président déclare que tous les documents et renseignements qui, en application des dispositions légales ou réglementaires, devaient être communiqués aux actionnaires, ont été soit adressés aux actionnaires qui en ont fait la demande, soit tenus à leur disposition au siège social pendant un délai fixé par lesdites dispositions légales.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes 2016 et quitus au Président,
- Affectation du résultat et distribution de dividendes,
- Augmentation du salaire fixe de M. Arnaud ROUILLIER.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport effectué à cet effet et du rapport des Commissaires aux comptes.

Cette lecture terminée, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

bb de M

1ère RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, les explications fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du conseil et les comptes de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait. Elle donne quitus de leur mandat, pour cet exercice au Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2ème RESOLUTION

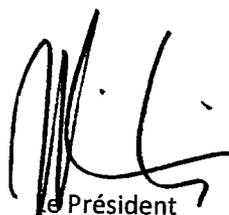
L'Assemblée Générale approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice de 365 111 € comme suit :
320 000 € versés en dividendes soit 80 € par action,
45 111 € en report à nouveau. Le compte report à nouveau passera donc de 355 121 € à 400 232 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'augmentation du salaire fixe de M. Arnaud ROUILLIER de 250 € par mois. Outre sa prime mensuelle de direction de 500 € brut, son salaire fixe mensuel passera de 7 000 à 7 250 € brut, à compter du 1^{er} juillet 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



le Président



Les associés

LAURENT GARCIA

EXPERT-COMPTABLE

**INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION AQUITAINE**

COMMISSAIRE AUX COMPTES

**MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DE BORDEAUX**

MILE S.A.S.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31.12.2017

MILE - SAS
ZI de Marticot – 33610 CESTAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux associés de la société MILE SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MILE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cenon,
Le 31 mai 2018

Laurent GARCIA

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Bordeaux

ANNEXE : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Page 25

Désignation de l'entreprise : SAS MILE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise Z.I. MARTICOT		33610 CESTAS	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 3 4 1 4 2 0 0 8 1 0 0 0 2 6		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N clos le, N-1	
		13 1 1 2 2 0 1 7 13 1 1 2 2 0 1 6	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
DIVERS	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CV	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au ball		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS MILE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500...000.....)	DA	500 000	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	400 233	355 121	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	477 269	365 111	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 427 502	1 270 233	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	240 181	221 056	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	240 181	221 056	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	33 333	100 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	166 675	112 178	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	395 130	489 164	
	Dettes fiscales et sociales	DY	435 293	253 768	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	1 662	9 497		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 032 093	964 607		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 699 777	2 455 895		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 032 093	864 607		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS MILE		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	9 562 965	FB		FC	9 562 965	8 680 601	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	2 460 665	FH	3 174	FI	2 463 839	2 228 355
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 023 630	FK	3 174	FL	12 026 804	10 908 956	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	170 555	143 040	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	29	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 198 361	11 052 025
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 489 177	7 858 570	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	135 368	6 352	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	183	4 700	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	913 116	922 157	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	52 563	51 470	
	Salaires et traitements*					FY	900 962	708 518	
	Charges sociales (10)					FZ	327 073	261 828	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	475 290	435 716
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	13 008	32 991
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	170 456	204 071
	Autres charges (12)						GE	19 286	21 269
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 496 481	10 507 642	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	701 880	544 383	
opérations et transferts	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	325	375	
Total des produits financiers (V)						GP	325	375	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	1 156	1 951	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 156	1 951	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(831)	(1 576)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	701 049	542 807	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MILE Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	797			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	56 551	45 232		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	57 348	45 232		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	60			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	44 871	36 185		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	44 931	36 185		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	12 417	9 047		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	236 196	186 742		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	12 256 034	11 097 632		
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 778 764	10 732 521		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	477 269	365 111		
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			44 571	56 551		
REGUL COTISATIONS SOCIALES			60			
REGULARISATIONS DIVERSES				797		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRANT Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 699 776.51 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 026 803.86 Euros et dégageant un bénéfice de 477 269.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait particulier ne mérite d'être signalé.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 19 163 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	218 773		23 777
Installations générales agencements aménagements divers	36 582		2 376
Matériel de transport	33 269		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 611 025		599 654
TOTAL	1 680 876		602 030
Autres titres immobilisés	119		
Prêts, autres immobilisations financières	2 033		259
TOTAL	2 152		259
TOTAL GENERAL	1 901 801		626 066

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			242 550	242 550
Installations générales agencements aménagements divers			38 957	38 957
Matériel de transport			33 269	33 269
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		263 907	1 946 772	1 946 772
TOTAL		263 907	2 018 999	2 018 999
Autres titres immobilisés			119	119
Prêts, autres immobilisations financières		120	2 172	2 172
TOTAL		120	2 291	2 291
TOTAL GENERAL		264 027	2 263 840	2 263 840

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	156 466	37 848		194 315
Installations générales agencements aménagements divers	36 168	522		36 690
Matériel de transport	25 888	2 180		28 068
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	49 387	2 568	0-	51 956
Emballages récupérables et divers	981 043	438 035	195 620	1 223 458
TOTAL	1 092 485	443 305	195 620	1 340 170
TOTAL GENERAL	1 248 952	481 153	195 620	1 534 485

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres Immob.incorporelles TOTAL	37 848				
Instal.générales agenc.aménag.divers	522				
Matériel de transport	2 180				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 568				
Emballages récupérables et divers	438 035				
TOTAL	443 305				
TOTAL GENERAL	481 153				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	6 277	27 107	27 840		5 543
Autres provisions pour risques et charges	214 779	143 349	123 490		234 638
TOTAL	221 056	170 456	151 330		240 181

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	25 188		11 079		14 109
Sur comptes clients	8 051	13 008	8 146		12 913
TOTAL	33 239	13 008	19 225		27 023
TOTAL GENERAL	254 295	183 464	170 555		267 204
Dont dotations et reprises d'exploitation		183 464	170 555		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 172	1	2 172
Clients douteux ou litigieux	21 943	0	21 943
Autres créances clients	975 233	975 233	
Personnel et comptes rattachés	3 250	3 250	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8	8	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 673	17 673	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	150	150	
Charges constatées d'avance	117 982	117 982	
TOTAL	1 138 411	1 114 296	24 115

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	33 333	33 333		
Fournisseurs et comptes rattachés	395 130	395 130		
Personnel et comptes rattachés	268 368	268 368		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	135 747	135 747		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 940	19 940		
Autres impôts taxes et assimilés	11 237	11 237		
Groupe et associés	166 675	166 675		
Autres dettes	1 662	1 662		
TOTAL	1 032 093	1 032 093		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	66 667			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	125. 0000	4 000			4 000

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	29 022
Total	29 022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 333
Dettes fiscales et sociales	262 399
Total	382 732